



Invitation - Repas du CDH-IC d'Andenne

Animations pour petits et grands... Ambiance garantie!

Adulte: apéro | demi-poulet, crudités et pommes rissolées | dessert: **15 €**

Enfant: cuisse de poulet, compote et pommes rissolées | dessert: **10 €**

Vendredi **1^{er} mai, 11h30**, salle de **Ville-en-Waret**
Rue de Ville-en-Waret 273, à 5300 Vezein

Réservations
0496/32.60.25
cdh@andenneinfo.be



Le 1er mai, ne défilez pas... Venez vous amuser avec nous.

Au poing fermé, préférez la main tendue!



✉ www.andenneinfo.be  cdH d'Andenne  @AndenneCDH

Si vous êtes dans l'impossibilité de nous rejoindre et que vous souhaitez néanmoins soutenir nos actions, vous pouvez toujours faire un don au 796-5510190-73. Merci à vous !



Lors des derniers Conseils communaux, vos élus CDH-IC, fidèles à leur tradition, ne sont pas restés inactifs ! La preuve avec plusieurs dossiers sur lesquels vos mandataires ont travaillé en profondeur et réagi avec force et pertinence en séance.

Vers quel traité de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, entre l'Europe et les États-Unis ?

Un vaste traité économique de libre échange est, depuis deux ou trois ans, en cours de négociation entre l'Union européenne et les États-Unis. Comme d'autres Villes et Communes de Wallonie, Andenne s'est penchée sur la question car les entités locales seront directement concernées par ce grand accord. Un projet de motion visant à sensibiliser l'État belge et la Commission européenne aux dangers du traité tel qu'il existe actuellement a donc été proposé lors du Conseil communal du lundi 30 mars 2015. La motion attirait l'attention sur diverses problématiques comme le secret des négociations, la mise à mal du principe de précaution et de la protection des consommateurs, la qualité des soins de santé, la protection juridique des entités publiques telles que les Communes,...

Le CDH-IC aura défendu son point de vue en fournissant, il y a plus de deux mois déjà, ses propres articles visant à renforcer la motion. Votre conseiller communal Étienne Sermon a rappelé qu'en l'état, le traité était dangereux pour nous mais qu'il fallait être prudent et ne pas « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Le texte contient et pourrait contenir de très bons éléments pour les Européens. Il faut donc donner un mandat clair et extrêmement bien défini aux négociateurs afin de garantir la protection du demi-milliard d'Européens qui forment le premier marché économique mondial. Philippe Mattart a également souligné qu'un traité pouvait être une bonne chose mais qu'il fallait surtout ne pas acheter un chat dans un sac. Un traité, oui : mais prudence donc !

Si les écologistes andennais se sont déclarés totalement opposés à tout type de traité, le MR s'est positionné à l'extrême inverse en se disant totalement pour le traité... et même dans l'état actuel du texte.

« Dites 33 » au docteur à Andenne c'est encore possible, mais pour combien de temps ?



Dans notre dernier numéro du « Carnet des Humanistes », nous vous faisons part de l'interpellation de Christian Mattart qui avait interrogé le Collège sur la situation préoccupante de pénurie de médecins à Andenne. Bien que la réponse qui avait été fournie en séance par

l'échevin socialiste en charge de la Santé était totalement non-préparée et plus que médiocre, nous avons récemment obtenu de la part de la ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block, des données intéressantes qui confirment malheureusement les inquiétudes du CDH d'Andenne.

En effet, les trois quarts des 31 médecins généralistes installés à Andenne ont plus de 50 ans. Et près d'un sur deux a passé les 60 ans. Parmi eux, seuls deux ont moins de 35 ans.

Si l'on parle d'encourager l'installation de nouveaux médecins, la ministre souligne que « la présence de maîtres de stage est un facteur prépondérant pour l'installation de nouveaux médecins généralistes. » Mais en 2012, seuls deux généralistes étaient maîtres de stage à Andenne !

Les communes voisines ne sont pas en reste. Tout comme Andenne, Gesves, Huy et certaines parties de Namur sont également considérées comme des zones « à faible densité médicale ». Tout médecin qui s'installe dans l'une de ces zones peut bénéficier d'une prime dite Impulseo à hauteur de 20 000 €. Ce montant suffit à illustrer la gravité de la situation.

Bref, nous devons rester très attentifs à cette problématique dans les années à venir !

Pour un meilleur aménagement de nos voiries !

Notre conseillère communale Françoise Philippart, également membre de la Commission communale de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), est intervenue lors de plusieurs Conseils communaux dernièrement au sujet de problèmes d'aménagement de voiries.

En effet, à Andenne, il semble que la majorité aime les piquets, potelets et tout autre objet permettant de limiter le stationnement et le trafic.

Même si ce type d'équipement peut convenir ici ou là dans le centre-ville, il peut poser de sérieux problèmes de mobilité, de stationnement et de sécurité à d'autres endroits et dans les villages. Il arrive parfois que des véhicules larges autorisés au passage sur ces voiries endommagent les potelets... Et tout le monde y perd, tant l'usager que le riverain et la Ville qui, in fine, paie l'addition !

La majorité doit donc revoir sa politique en la matière, c'est simplement du bon sens.

De l'eau chaude au home « La Quiétude »



Une fois n'est pas coutume, abordons un dossier ne relevant pas du Conseil communal mais bien du Conseil de l'action sociale (CPAS). Comme certains d'entre vous en ont probablement entendu parler, le home pour personnes âgées « La Quiétude », situé rue de l'Hôpital,

à un jet de pierre du centre-ville, est resté de nombreuses semaines – voire plusieurs mois – sans eau chaude. Ce qui est plus que problématique, ne fût-ce que pour des raisons d'hygiène, vous en conviendrez ! Nos mandataires au Conseil de l'action sociale, Marie-Claire Lallemand et Pierre-Jean Leblanc, ont fait part de leurs inquiétudes à plusieurs reprises et ont même refusé de voter une augmentation générale des prix pour les résidents du home « La Quiétude » au budget 2015 tant que ce problème d'eau chaude n'était pas réglé une fois pour toutes. Notre groupe politique trouvait en effet intolérable de laisser nos aînés dans une situation qui a duré bien trop longtemps !

Gageons que vos élus ont été entendus car depuis la fin du mois de mars – et malgré de trop longs mois d'attente – les travaux nécessaires ont été effectués et l'eau chaude est enfin revenue au home.

Photos : Wikipedia et EdA – Florent Marot

www.andenneinfo.be

Le Carnet est aussi présent sur Internet. Le site www.andenneinfo.be vous propose une analyse en détail des sujets abordés ici, ainsi que de nombreux articles traitant de l'actualité andennaise en direct. Découvrez les propositions et réactions du cdH sans délai !

Le 28 mars dernier, le CDH national organise un grand congrès d'échange d'idées neuves à Marche-en-Famenne afin de revitaliser la politique belge. Rien de moins ! Même les journalistes, pourtant souvent critiques à l'égard des partis politiques, ont salué l'initiative démocratique et le nouveau souffle dynamique insufflé à cette occasion. Mais quel est son impact à Andenne ? Parlons-en avec Étienne Sermon, conseiller communal et président du CDH d'Andenne, ainsi qu'avec Guillaume Martin, membre du Comité du CDH-IC d'Andenne en charge des actions et des membres.

Carnet des Humanistes : Bonjour à tous les deux. Alors, du renouveau au CDH grâce au congrès du 28 mars dernier ?

Étienne Sermon : Oui, ce congrès se voulait hyper-dynamique et il l'a été. Ce sont pas moins de 1500 personnes qui étaient présentes. Soit bien plus que les congrès du PS ou du MR... Le CDH d'Andenne a aussi réfléchi à une idée collective (venant de l'ensemble de notre Comité) et a donc introduit officiellement une proposition d'allocation universelle pour toutes les personnes dès 18 ans. Je trouve que notre mouvement politique profite vraiment bien de cette « longue période de quatre ans » sans élection (normalement !) pour réfléchir à son projet de société et ça, ça montre toute la maturité du CDH.

Guillaume Martin : Et puis, offrir la possibilité aux membres de proposer leurs idées, quelle excellente initiative ! L'intérêt de cette démarche est de rassembler un maximum de propositions. Chacun a le droit de proposer mais également de voter pour les propositions qui lui paraissent être les plus pertinentes. C'est parfois en prenant connaissance des idées des autres que l'on se dit « Ça, c'est une bonne idée, je n'y avais pas pensé ». On peut aussi voir en cette démarche une sorte de mini-sondage afin de se rendre compte des intérêts principaux qui sont mis en avant par les membres du CDH. Je trouve la démarche à la fois innovante et constructive. J'espère que les idées qui auront reçu le plus de voix seront débattues avec enthousiasme.

Étienne Sermon

Conseiller communal et président du CDH d'Andenne

Tél. : 0476.41.80.79

Email : etienne_sermon@yahoo.com

« Se lancer en politique, c'est aussi apprendre plein de choses sur sa commune, sur ses projets, sur la façon dont elle fonctionne... C'est extrêmement enrichissant. »



CDH : Et à Andenne, quel impact peut avoir ce renouveau ?

GM : L'image de la politique n'est pas toujours très positive dans la société. D'où l'importance d'informer la population des actions concrètes qui sont menées, quel que soit le parti. Il est donc primordial pour nous, humanistes, d'aller à la rencontre des gens, de leur soumettre nos idées, nos convictions et d'essayer d'impliquer les personnes intéressées. En nombre de voix, le CDH est le deuxième

parti à Andenne. Nous avons donc un potentiel important d'électeurs. Le coffret « nouvel adhérent » proposé par le CDH est un moyen concret et attractif qui pourrait inciter de nombreux Andennais à se rendre compte que nous sommes à la fois un parti dynamique, à l'écoute et innovant.

ES : Guillaume a tout à fait raison. Nous devons informer, informer et encore informer. Nous irons prochainement rencontrer des Andennais intéressés par notre projet. Donc, si vous êtes partants, n'hésitez surtout pas à nous le faire savoir ! Nous passerons vous rencontrer avec joie... Et avec le petit coffret de bienvenue pour les nouveaux membres.

C'est vraiment important pour nous car nos concitoyens de la Cité des ours ne s'impliqueront et ne donneront leur avis que s'ils ont de l'information. Ce n'est pas toujours facile pour certains hommes et femmes politiques. Car expliquer des choix basés sur de très nombreux paramètres demande de la pédagogie, du temps, et une grande capacité humaine d'empathie... Et ça, c'est fondamental pour nous, au CDH d'Andenne.

Guillaume Martin

Membre du Comité CDH-IC d'Andenne

Tél. : 0495.90.36.61

Email : frode001@hotmail.com

« [Il est] primordial pour nous, humanistes, d'aller à la rencontre des gens, de leur soumettre nos idées, nos convictions et d'essayer d'impliquer les personnes intéressées. »



CDH : Comment les personnes intéressées peuvent-elles faire ? Comment obtenir plus d'informations ?

ES : Tout Andennais peut nous contacter, soit Guillaume, soit moi-même ou un membre de notre Comité et nous passerons vous rencontrer avec un réel plaisir. Toute personne qui souhaite s'impliquer de manière constructive et démocratique sera toujours accueillie avec enthousiasme au sein du CDH d'Andenne ! Et puis, se lancer en politique, c'est aussi apprendre plein de choses sur sa commune, sur ses projets, sur la façon dont elle fonctionne... C'est extrêmement enrichissant aussi.

GM : S'intéresser à la politique, c'est s'intéresser à la vie citoyenne. Si vous avez des questions, des propositions, n'hésitez pas aussi à consulter notre page Facebook et à vous rendre sur notre site internet www.andenneinfo.be. Vous y trouverez de nombreux renseignements concernant la section locale ainsi que les personnes de contact. Comme l'a dit Étienne – et j'insiste – si vous le souhaitez, nous viendrons à votre rencontre et prendrons le temps de nous présenter, de vous faire part des idées qui nous rassemblent et surtout, de vous écouter.

CDH : Un grand merci à tous les deux pour le temps que vous avez consacré à nos lecteurs. Avec votre enthousiasme, le CDH d'Andenne ne peut que progresser !

Andenne, tout Andenne, a un avenir !

Andenne s'articule entre son centre-ville et sa couronne verte de beaux villages qui l'entourent. Si ces villages sont relativement agréables, notre centre-ville doit faire face à de nombreux problèmes urbanistiques et sociaux. Il est impératif de repenser Andenne : quelle cité voulons-nous ? De quel centre-ville avons-nous besoin ? Quel futur dessinons-nous pour nos enfants ?

Le CDH d'Andenne, via ses divers ministres, a soutenu le développement du centre-ville d'Andenne. Même si celui-ci doit partiellement s'autofinancer, il est incontestable que la forte augmentation des taxes communales décidée par le PS et le MR il y a deux ans, est liée au coût du développement de ce projet dont certaines chausse-trappes ont mal été anticipées par la majorité. Le petit commerce souffre d'ailleurs énormément dans notre cœur de cité.

Bien que dans l'opposition communale, le CDH-IC d'Andenne a décidé d'apporter sa pierre à l'édifice et ce, de deux façons.

Premièrement, en critiquant de manière positive les projets de centre-ville qui lui étaient soumis, en demandant la mise sur pied d'un groupe de suivi sur le centre-ville, en proposant des idées alternatives plus riches (dont certaines telles qu'une crèche, une école, une résidence-service, ... ont été retenues).

Le cdH d'Andenne sur Facebook



Suivez l'actualité depuis la **page Facebook du cdH d'Andenne**. Soyez les premiers informés, réagissez à nos interpellations et plus encore...

www.facebook.com/cdhandenne

Vous souhaitez vous investir ?

Vous souhaitez vous investir pour votre commune et pour le cdH ? N'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons à toutes vos questions !

Le Bureau du cdH d'Andenne est à votre écoute :

Étienne Sermon – président – 0476.41.80.79

Emmanuelle Jacques-Storme – vice-présidente – 0486.23.26.02

Emmanuel Gillet – vice-président – 0486.33.81.65

Jean-Marc Steux – secrétaire – 085.82.31.88

Marie-Claire Lallemand – trésorière – 085.84.46.47

Le Carnet par email ?

Pour économiser le papier, demandez à recevoir les prochains numéros par email.

Contactez-nous : contact@andenneinfo.be

Précisez les coordonnées indiquées sur l'étiquette en page 1.

Deuxièmement, en s'engageant pleinement dans l'élaboration d'un projet de financement européen (FEDER) permettant d'obtenir un cofinancement de 90% à hauteur de huit millions d'euros, rien que pour soutenir le développement urbanistique du centre-ville d'Andenne. Ce qui est considérable à l'échelle de notre Cité ! Si ce projet est sélectionné, ce sera là un tour de force majeur qu'aura réalisé le CDH d'Andenne tant pour le rayonnement de notre Cité que pour le contribuable Andennais !

Simultanément, le CDH d'Andenne a également sensibilisé René Collin (CDH), ministre de l'Agriculture, au soutien qu'il doit apporter au projet de Plan communal de développement rural (PCDR) qui a été initié par le Conseil communal il y a quelques mois afin que nos villages soient également soutenus et puissent s'épanouir eux aussi.

Une vision constructive et équilibrée, pour tous les Andennais !

Très cordialement,

Étienne Sermon
conseiller communal
président du CDH d'Andenne

Saviez-vous que...

Le logo utilisé depuis cinq ans par la Ville d'Andenne symbolise à la fois les trois ponts d'Andenne qui enjambent la Meuse : de Thon-Samson à Namêche, de Sclayn à Vezin et d'Andenne à Seilles... Mais aussi la vallée de la Meuse au centre et les plateaux des hauteurs andennaises au sud vers le Condroz et au nord vers la Hesbaye.



VILLE D'ANDENNE



Ce nouveau logo plus moderne ne remplace toutefois pas les armoiries officielles de la ville d'Andenne qui ont bientôt 200 ans. Un arrêté royal du 21 octobre 1820 confirmé par un second arrêté royal du 28 août 1847, accordent à la Ville d'Andenne l'autorisation de porter les armoiries telles qu'elles sont figurées et coloriées au milieu d'icelles et qui sont : « D'or, au lion de sable, couronné et lampassé de gueules, l'écu timbré d'une couronne d'or ».

Voilà, comme cela, vous savez tout !

Soutenez le cdH

Afin de nous aider à financer les activités du cdH d'Andenne, notamment la publication de cette lettre d'information, vous pouvez verser le montant de votre choix sur le compte n° **796-5510190-73**.

Retrouvez-nous sur Internet

Visitez notre site Internet pour les informations les plus récentes de l'actualité andennaise vue par le cdH.

www.andenneinfo.be